

Questions orales

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, l'accord de libre-échange n'était pas en vigueur, hélas . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Lisez le texte de l'accord.

M. Crosbie: J'ai essayé de répondre doucement, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Je vais me reprendre. Hélas, quand cette affaire est survenue en 1986, l'accord de libre-échange canado-américain n'était pas en vigueur. Autrement, les États-Unis n'auraient pas pu prendre la décision qu'ils ont prise à l'encontre du secteur des bardeaux de cèdre . . .

Une voix: Ne vous étouffez pas!

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Laissons le ministre terminer sa réponse.

M. Crosbie: C'est mon premier verre d'eau en 20 ans, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Je conviens avec la députée que la décision est effectivement déplorable. Elle nuit aux industries canadiennes comme américaines, et je trouve fort regrettable que, à première vue, on ait négligé de conseiller le président Reagan de revenir sur l'initiative concernant les bardeaux de cèdre, ce qu'il aurait très bien pu faire. Mais comme le sait la députée, il a réduit les droits supplémentaires qui sont perçus. Je suppose que nous devrions lui témoigner de la reconnaissance pour cela, mais la décision se révèle néfaste aux industries des deux pays.

Mme Langan: Monsieur le Président, à mon avis, la perte d'emplois dans le secteur du bardeau n'est pas à prendre à la légère.

Des voix: Bravo!

Mme Langan: Je remercie M. Crosbie de ses observations édifiantes.

Des voix: Le Règlement!

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le premier ministre expédie-t-il les travaux de la Chambre pour permettre aux députés de

prendre leur congé de Noël, alors que des familles en Colombie-Britannique, et dans la circonscription de Mission—Coquitlam en particulier . . .

M. Lewis: Arrêtez la sonnerie.

Mme Langan: . . . sont condamnées au chômage? Le premier ministre compte-t-il défendre les intérêts des travailleurs de l'industrie sur cette question?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suis plutôt offusqué que l'on ait pu laisser entendre que je ne prenais pas au sérieux le sort des travailleurs de l'industrie des bardeaux. J'ai un peu de mal à parler à cause d'un rhume que j'ai contracté la semaine dernière à l'occasion des difficiles négociations du GATT.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Nous avons pris des mesures pour protéger les emplois des Canadiens en refusant d'autoriser l'exportation vers les États-Unis des billots, des blocs, des billons, des planches et des planchettes de cèdre. Nous avons émis une interdiction d'exportation. Cette interdiction a été contestée devant les tribunaux, mais nous avons obtenu gain de cause, de sorte que l'interdiction en question est maintenant en vigueur. Nous faisons tout notre possible pour protéger les emplois des travailleurs canadiens.

Nous ne trouvons pas la situation amusante, et je suis choqué de voir que l'honorable député a l'air de penser que je prends cette question à la légère. Nous avons fait tout ce qui était possible en vertu de la loi canadienne pour améliorer les effets des mesures prises aux États-Unis.

* * *

LES AÉROPORTS

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON—L'EMBAUCHE DE CONTRÔLEURS

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie-Verte): Monsieur le Président, étant aussi originaire de Terre-Neuve, j'éprouve une certaine sympathie pour le député de Saint-Jean-Ouest. Je sais qu'il lui a fallu crier . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: C'est courant à ce temps de l'année. J'ai ouï dire qu'il aurait trop chanté lors d'une fête à St. John's, la semaine dernière.